

Avis public du scrutin

Municipalité Sainte-Luce

Date du scrutin 7 novembre 2021

Par cet avis public, Stéphane Forest, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour les postes ci-après mentionnés sont :

Poste de mairesse ou de maire

- Micheline, Barriault, 145A, route du Fleuve Ouest, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0;
- Roch, Vézina, 17, route du Fleuve Ouest, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0;

Poste de conseillère ou de conseiller – [District 1]

- Sylvie, Claveau, 82A, rue Saint-Alphonse, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0;
- Ovíla, Soucy, 239, route 132 Ouest, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0;

Poste de conseillère ou de conseiller – [District 2]

- Sandra, Bérubé, 113, route du Fleuve Ouest, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0;
- Marco, Normandeau, 36, route du Fleuve Ouest, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0;

Poste de conseillère ou de conseiller – [District 3]

- Joël, Gagnon, 52, route du Fleuve Est, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0;
- Pierre, Tourville, 72, route du Fleuve Est, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0;

Poste de conseillère ou de conseiller – [District 4]

- Nancy, Carrier, 295, 2^e Rang Est, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0;
- Victor, Carrier, 320, 2^e Rang Est, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0;

Poste de conseillère ou de conseiller – [District 5]

- Kathy, Laplante, 364, 3^e Rang Ouest, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0;
- Rodrigue, St-Laurent, 14, rue Saint-André, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0;

Poste de conseillère ou de conseiller – [District 6]

- Marie, Côté, 123, rue Saint-Pierre Est, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0;
- Anne A., Racine, 21, rue Saint-Alphonse, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0;

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants:

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Pour les sections de vote : 1 à 6 au 1, rue Langlois (Salle (gymnase) Gabriel-Nadeau)

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

Pour les sections de vote : 1 à 6 au 1, rue Langlois (Salle (gymnase) Gabriel-Nadeau)

4. Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote en tout temps;
5. Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote;
6. Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance:
- La présidente ou le président d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 5 novembre à 16 h 30;
 - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.
7. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 7 novembre 2021 à 21 h 30 à l'adresse suivante : 1, rue Langlois (Salle (gymnase) Gabriel-Nadeau)
8. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Stéphane Forest, président d'élection

Adresse 1, rue Langlois

Téléphone 418-739-4317

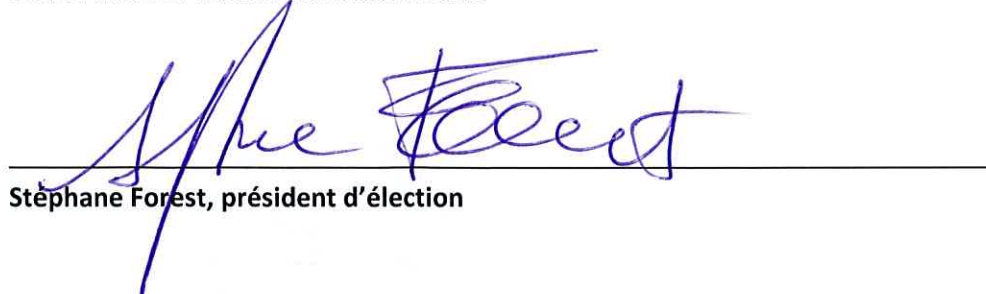
Nancy Bérubé, secrétaire d'élection

Adresse 1, rue Langlois

Téléphone 418-739-4317

Signature

Donné à Sainte-Luce le 25 octobre 2021.



Stéphane Forest, président d'élection

Certificat de publication de l'avis public

Je, Stéphane Forest, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Luce, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis public aux endroits établis par le conseil municipal, le 25 octobre 2021.



Stéphane Forest
Directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS CONCERNANT L'ENDROIT où seront établis les bureaux de vote le jour du scrutin

Municipalité	Date du scrutin
Sainte-Luce	2021 11 07
	Année Mois Jour

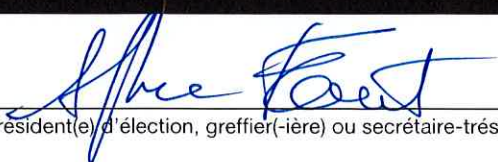
Page 1 de 1

Les bureaux de vote le jour du scrutin, qui sont accessibles aux personnes handicapées, sont établis aux endroits suivants:

Bureau de vote	Endroit (adresse)
1 à 6	1 rue Langlois, Sainte-Luce (salle Gabriel-Nadeai/gymnase)

Ces bureaux seront ouverts de 9 h 30 à 20 h le 2021 11 07.
Année Mois Jour

SIGNATURE


Président(e) d'élection, greffier(-ière) ou secrétaire-trésorier(-ière)

2021-10-25
Année Mois Jour

AVIS CONCERNANT L'ENDROIT où seront établis les bureaux de vote par anticipation

Municipalité <u>Sainte-Luce</u>	Date du scrutin <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; text-align: center;">2021</td> <td style="width: 33%; text-align: center;">11</td> <td style="width: 33%; text-align: center;">07</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; font-size: small;">Année</td> <td style="text-align: center; font-size: small;">Mois</td> <td style="text-align: center; font-size: small;">Jour</td> </tr> </table>	2021	11	07	Année	Mois	Jour
2021	11	07					
Année	Mois	Jour					

Page 1 de 1

Les bureaux de vote par anticipation, qui sont accessibles aux personnes handicapées, sont établis aux endroits suivants :

Bureau de vote		Endroit (adresse)	Numéros des sections de vote rattachées à ce bureau	
BVA*	BVPE** (le cas échéant)			
1		1 rue Langlois, Sainte-Luce (salle Gabriel-Nadeau)	De 1	à 2
2		1 rue Langlois, Sainte-Luce (salle Gabriel-Nadeau)	De 3	à 4
3		1 rue Langlois, Sainte-Luce (salle Gabriel-Nadeau)	De 5	à 6
			De	à
			De	à
			De	à
			De	à

* BVA: bureau de vote par anticipation

** BVPE: bureau de vote au bureau de la présidente ou du président d'élection

Ces bureaux seront ouverts de 9 h 30 à 20 h aux dates suivantes :

BVA	BVPE
8 ^e jour précédant celui du scrutin le <input style="width: 100%;" type="text"/> <small style="text-align: right;">Année Mois Jour</small>	9 ^e jour précédant celui du scrutin le <input style="width: 100%;" type="text"/> <small style="text-align: right;">Année Mois Jour</small>
7 ^e jour précédant celui du scrutin le <input style="width: 100%; text-align: center; value: 2021-10-31;" type="text"/> <small style="text-align: right;">Année Mois Jour</small>	6 ^e jour précédant celui du scrutin le <input style="width: 100%;" type="text"/> <small style="text-align: right;">Année Mois Jour</small>
6 ^e jour précédant celui du scrutin le <input style="width: 100%;" type="text"/> <small style="text-align: right;">Année Mois Jour</small>	5 ^e jour précédant celui du scrutin le <input style="width: 100%;" type="text"/> <small style="text-align: right;">Année Mois Jour</small>
1 ^{er} jour précédant celui du scrutin le <input style="width: 100%;" type="text"/> <small style="text-align: right;">Année Mois Jour</small>	4 ^e jour précédant celui du scrutin le <input style="width: 100%;" type="text"/> <small style="text-align: right;">Année Mois Jour</small>

SIGNATURE

Président(e) d'élection, greffier(-ière) ou secrétaire-trésorier(-ière)

2021-10-14
Année Mois Jour